Adhésion 2017/2018
DE L'USO HANBALL

Site internet : https://www.uso-handball.com/

☐ **1ère demande** ☐ **Renouvellement** ☐ **Mutation**

NOM : ..... PRENOM :..... DATE DE NAISSANCE : .....

SEXE : ☐ **Masculin** ☐ **Féminin**

Catégorie :.....

ADRESSE : .....

.....

Taille Maillot et Short

Maillot : 8 ans - 9 ans - 10 ans - XXS - XS - S - M - L - XL – XXL Short : 8 ans - 9 ans - 10 ans - XXS - XS - S - M - L - XL – XXL

Représentant légal pour l'enfant mineur :

NOM : ..... PRENOM :.....

Profession du père : .....Profession de la mère : .....

Tél. Portable du père : ..... Tél. Portable de la mère : .....

Tél. Domicile : .....Tél. Portable de l'adhérent : .....

Adresse électronique (obligatoire) : .....@.....

Personne à contacter d'urgence : ..... N° de Tél. : .....

Je soussigné, ..., confirme l'adhésion de mon enfant mineur à l'USO Handball pour la saison 2017/2018. J'autorise mon enfant à :

- Être transporté pour les déplacements sportifs en voiture particulière par un entraîneur du club ou un parent accompagnateur,
- Être photographié ou filmé et d'être publié ou diffusé sur le site internet du club ou autres journaux (ex : presse…),

J'autorise, en cas de nécessité et en mon absence, les dirigeants ou entraîneurs du club à prendre toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires pour le bien être de mon enfant.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Ormesson Sur Marne, le ..... Signature de l'adhérent ou du représentant légal

Partie ci-dessous réservée au secrétariat du club, merci de ne rien inscrire.

Mini hand	**150€**	Moins de 17	**170€**
Moins de 11	**150€**	Filles moins de	**150€**
Moins de 13	**150€**	Séniors Masculin et Féminins	**190€**
Moins de 15	**150€**		

MODE DE REGLEMENT : ☐ **Chèque(s)** ☐ **Espèces**

Attention :

La durée d'encaissement d'un chèque ne pourra pas excéder 3 mois.

1er Versement		**2e Versement**		**3e Versement**	
Banque		**Banque**		**Banque**	
N° chèque		**N° chèque**		**N° chèque**	
Nom		**Nom**		**Nom**	

Le règlement devra être joint à la demande d'adhésion.

La fédération Française de Handball vous adressera un mail pour accéder à la saisie du formulaire de votre inscription (cf. mode d'emploi sur le site internet : https://www.uso-handball.com/). Si vous ne disposez pas d'adresse mail nous vous invitons à nous le signaler.

☞ **Il ne sera accordé aucun remboursement de cotisation en cours de saison**

Je soussigné ..... adhérent à USO Handball ou représentant légal de l'enfant mineur.....

Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte de l'association et m'engage à les respecter ou à les faire respecter par mon enfant.

A Ormesson-sur-Marne, le .....Signature de l'adhérent ou du représentant légal

CHARTE DU JOUEUR OU DE LA JOUEUSE DE L'USO HANBALL

Cette charte est une équivalence du règlement intérieur du club ; elle s'adresse à tous les licenciés, particulièrement aux joueurs et aux entraîneurs. Fairplay, Loyauté, Engagement, Solidarité, Amitié, Respect, Générosité.

Le Handball possède des valeurs nobles à vous de les respecter.

Lorsqu'un joueur accepte de signer sa licence, il accepte et applique cette charte.

LE RESPECT DES HORAIRES

LE RESPECT DU MATERIEL

LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

Respecter les consignes données par l'entraîneur ou l'un des dirigeants du club.

Avoir un comportement courtois vis à vis de ses camarades, de son entraîneur, des différents dirigeants, de ses adversaires, des arbitres, du public, des responsables, des locaux, …

Suivre les principes de vie en groupe (échange, soutien, solidarité, complémentarité, …).

Etre présent à ses entraînements et matches (à domicile comme à l'extérieur), en tenue adéquate (**posséder un short, un maillot, des chaussures de sport propres, une bouteille d'eau, …**) et à respecter celle des autres (pas de problème de dégradation ou de vol).

Etre ponctuel lors des différents rendez-vous de la vie du club : entraînements, déplacements, tournois, réunions, …

Prévenir l'entraîneur ou son responsable d'équipe en cas d'impossibilité à une heure déterminée avec le responsable.

Prendre soin du matériel confié (ballons, chasubles, cerceaux, colle, …)

Ranger le matériel confié en fin de séance (ou le ramener après une compétition).

LE RESPECT DES LOCAUX

LA DISCIPLINE

Ne dégrader en aucune façon les locaux dans lesquels il évolue, à domicile comme à l'extérieur.

Les laisser propres après utilisation (terrain, vestiaires, tribunes, …).

Aucun joueur n'est autorisé à pénétrer dans le local matériel ainsi que dans le bureau de l'association sans y avoir été invité par son entraîneur ou un dirigeant du club.

Tout non-respect de la présente charte pourra faire l'objet d'une convocation devant le conseil d'administration de l'association USO Handball.

Si une décision à l'encontre d'un joueur, prise par une instance fédérale, régionale ou départementale, est assortie d'une amende financière, elle sera à sa charge ou de ses parents s'il est mineur.

D'autre part, le Club USO Handball s'engage à proposer un ou plusieurs entraînements en fonction de la catégorie et du groupe d'entraînement, à faire participer les équipes à une ou plusieurs compétitions officielles, à assurer les entraînements par des entraîneurs, à proposer des activités supplémentaires (tournois, rassemblements, …) mais aussi à informer ses licenciés sur la vie du club.

RECAPITULATIF

En résumé, le licencié est soumis à plusieurs règles récapitulées ci-dessous :

Tout licencié s'engage à :

- Honorer sa cotisation. Les joueurs ne seront plus acceptés aux entraînements et aux matches si la cotisation n'est pas réglée.

- Revêtir tout équipement affichant une publicité, et ce afin de respecter les engagements pris avec un sponsor.

- Se conformer au règlement intérieur de l'USO Handball et la charte du joueur.

- Se conformer aux règles du jeu.

- Respecter les décisions de l'arbitre.

- Respecter ses adversaires.

- Respecter le matériel du club.

- Refuser toute forme de violence et de tricherie.

- Etre maître de soi en toutes circonstances.

- Etre loyal dans le sport et dans la vie.

- Etre exemplaire généreux et rigoureux.

- Etre solidaire avec ses camarades d'équipe et de club

Signer sa licence, c'est accepter et appliquer ce code.

En ce qui concerne la composition des équipes, seul l'entraîneur est habilité à faire cette composition.

L'USO Handball ne peut se substituer à l'éducation des parents.

Pour les déplacements du samedi et du dimanche, il est demandé aux parents de faire l'effort d'accompagner et d'encourager le plus souvent possible leurs enfants aux matchs.

L'ensemble de ces comportements doit véhiculer une image positive du Handball et de l'USO Handball au sein de notre commune et de notre région.